

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins préavis 18/19

Préavis municipal relatif au budget pour l'année 2020

Membres de la commission des finances présents :

En date du 14, 26 novembre 2019, Mmes Nathalie Guignard Pidoux, Sylvie Elben, Herlinda Elmer MM. Nicolas Sudan et Reto Gotsch,

Excusés : Mme Anne Genevay Bolay et M. Michel Ruffieux.

En date du 2 décembre 2019, Mmes Herlinda Elmer, Sylvie Elben, MM Nicolas Sudan et Reto Gotsch.

Excusés : Mmes Anne Genevay, Nathalie Guignard Pidoux et M. Michel Ruffieux.

Le 22 novembre 2019, la commission des finances a posé ses questions par courriel à la Municipalité. Nous avons reçu les premières réponses en date du 25 novembre 2019 (cf annexe 1). Le 27 novembre 2019 la commission a demandé des compléments d'informations (cf annexe 2) . En date du 2 décembre 2019, au moment de l'établissement de ce rapport la commission des finances n'avait pas encore reçu les compléments d'informations demandés. De ce fait, la commission des finances invite la municipalité à porter les éclaircissements qu'elle pourrait juger nécessaires lors de la séance du conseil du 12 décembre 2019.

En plus des points adressés dans les annexes 1 et 2, la commission des finances désirent attirer l'attention sur les comptes suivants :

32.315 entretien cabane Peney

La commission des finances n'ayant pas reçu de réponses concernant cette somme. Elle propose de retirer ce montant de Frs 17'500.- du budget à travers un amendement.

43.306 Indemnités employé communal

S'agissant de frais externes, est-ce que l'imputation à ce compte se justifie ?

44.313.1 entretien place sport et jeux

L'organe de contrôle et de surveillance de l'UAPE (OAJE) ayant relevé des carences sécuritaires de la place de jeux, La commission des finances estime que ces coûts de l'ordre de Frs 40'000.- devraient peut-être être pris en charge par l'UAPE (cpte 72'318.3)

81.301.1 prestations salariales

La commission des finances note que l'augmentation de Frs 20'000.- par rapport au budget 2019 correspond aux frais d'un bureau d'ingénieurs. Comme il ne s'agit pas d'une prestation salariale mais plutôt d'honoraires, elle estime donc qu'un nouveau compte dédié aux honoraires d'ingénieurs serait plus approprié.

En fonction des résultats du vote concernant le préavis 16/19, les comptes 10.300.2, 10.300.3 pourraient devoir être amendés par la Municipalité.



Amendement :

32.315 Entretien cabane du Peney

Budget 2020 – charges : Frs. 0.00 (au lieu de Frs 17'500.-)

Conclusion :

Vu le préavis municipal no. 18/19 du 28 octobre 2019,
Où les conclusions du rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

D'adopter le budger ordinaire amendé de la Commune de Bassins pour l'année 2020 dont les totaux se présentent comme suit :

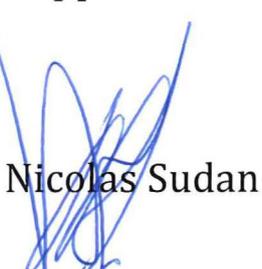
Titre	Budget 2020	
Rubrique	Charges en CHF	Revenus en CHF
Total	6 986 704.00	7 009 874.00
Excédent	23 170.00	



Sylvie Elben
Rapporteuse



Herlinda Elmer



Nicolas Sudan



Reto Gotsch

Bassins, le 2 décembre 2019

Préavis 18/19 Budget 2020

Rubriques dont la CoFin désire des explications complémentaires

12.311.01

Achat de programme informatique Pourquoi n'est-ce pas inclus dans le contrat de maintenance ?

REP

12.314 Contrat maintenance ordinateur programme

Il est prévu d'améliorer la sécurité de notre réseau et équiper les postes des mises à jour des messageries.

Car ce sont des programmes spécifiques aux communes et hors contrat de maintenance justement. Il y a aussi des machines à faire évoluer. Si on choisit une version dans le contrat de maintenance c'est plus cher. On faut aussi signaler que tout un travail était effectué par un municipal. Ce qui n'est plus le cas depuis le départ de M. Rastello. Donc les coûts augmentent.

14.318.05

Frais de notaires/avocats

Où en sommes-nous en 2019 ?

REP

Les factures arrivent en fin d'année (décembre). En principe nous serons dans la cible.

Pour information, nous serons en dessous des 14'000 CHF annoncés en novembre 2016 Bassinfos pour le recours taxes ordures dans sa totalité.

La Municipalité a défini une stratégie pour la suite du dossier et l'a présentée à la commission de finances.

Nous ne dépenserons pas plus que le montant dû par les opposants en frais d'avocat (environ 14'000 CHF).

En parallèle, la Municipalité prépare un préavis de remboursement des montants encaissés et le soumettra au conseil communal de février 2017 ; si nous n'obtenons pas gain de cause immédiatement.

14.351.1

Part. transports régionaux

Quel est le montant pour le bus communal ?

REP

Le montant est de 0 CHF dans le budget. C'est au moment du décompte péréquatif que nous le donnons dans le tableau définitif.

21.390

Attribution SDIS

Quelles sont ces nouvelles dispositions ?

REP

Le SDIS ne loue plus le local en 2020. D'autres pistes comme UAPE, Commerce, Local voirie par exemple sont à l'étude actuellement pour l'utilisation de ce bâtiment. Rien n'est arrêté à ce jour et pour 2020.

32.423.1

Location cabane Peney

Explications sur la différence entre 2018 et 2020 ?

REP

Grâce au Groupement des Amis du Peney, il est à nouveau possible de louer cette cabane. Nous allons pouvoir accepter plus facilement des locations par rapport aux autres années. Donc nous avons l'espoir d'augmenter les rentrées financières en promouvant le site.

32.322

Intérêts chaufferie

Quel est le montant du leasing et quel est son échéance ?

REP



BASSINS

Détail

			Charges		avec contrat			
			2018	2020	2025	2029	2033	2042
Préavis		311 800.00						
2009	550000 int	288 800.00	2 888.00	2 780.00	2 556.00	1 176.00	-460.00	
2008	660000 int	138 000.00	2 829.00	2 758.00	3 840.00	3 120.00	0.00	0.00
	1210000 int	426 800.00	leasing 83 941.80	83 941.80	0.00	0.00		
	amort	587592.6	23 000.00	23 000.00	23 000.00	0.00	0.00	0.00
	amort		6 000.00	6 000.00	6 000.00	1 000.00	0.00	0.00
				0.00				

La valeur était de 426'800 CHF en 2018. Document donné dans le préavis 02/18 (20.2.2018).

Le 31.12.2024, c'est la fin du leasing.

Il faudra aussi tenir compte qu'il n'y a qu'un seul emprunt pour les chaufferies. Il est de 114'000 CHF au 31.12.2018. A coup de 24'000 CHF par année, il est remboursé en 5 ans aussi soit en 2023.

Ensuite, il sera nécessaire de regarder d'affecter un emprunt aux chaufferies puisqu'elles sont comptabilisées à 1'066'000 CHF sans emprunt affecté à part les 114'000 CHF :

Amortissements 2018

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de 620 086.00 CHF à la place de 392'529.10 CHF en 2018.

no. compte	Intitulé		31.12.2017	Amortis.	31.12.2018
9141	Centrale thermique	CHF	1 110 400,00	CHF 44 400,00	CHF 1 066 000,00
9141 01	Collecteur de Condensat	CHF	60 000,00	CHF 9 500,00	CHF 50 500,00

Dès lors il sera peut-être judicieux de modifier les libellés des emprunts comme facture sociale 600'000 CHF ou/et emprunt C/C 500'000 CHF à la chaufferie et amortir réellement ces valeurs. Nous pourrions proposer cette disposition dans le courant de l'année 2020.

32.435.5

Vente énergie

Il s'agit bien des plaquettes que nous vendons à RES ?

REP

Non. Il s'agit de la vente de plaquettes à la Cézille pour un immeuble privé.

La vente de plaquettes à RES est sous contrat avec AGFORS voir préavis chaufferie 04/19.

32.435.2 + 32.435.2

Revenus RES CHF 38'000 + CHF 26'000 = CHF 64'000

A partir de quand pourra-t-on alimenter le fonds de réserve ?
(amendement voté préavis 04/19)

REP

Comme indiqué par l'amendement au moment du remboursement des emprunts et du leasing soit en 2025.

la commune de Bassins.

- Les revenus provenant du contrat énergétique et des DDP doivent servir tout d'abord à rembourser toutes les dettes (emprunts et leasing) liées aux chaufferies et ensuite doivent être versés sur un fond qui servira exclusivement à anticiper la reprise des chaudières dans le glron communal.

nsi que toutes les conditions indiquées par le préavis au sujet :

- De la maintenance, des investissements, de la cogénération, de l'extension des réseaux et de la méthode de calcul des tarifs.



Linda Elfer



Anne Genevay-Bolay



Michel Ruffieux

321.314.1

Réfection murets

Quels murets vont être refaits ?

Pourquoi n'y a-t-il pas de subside ?

REP

Le préavis 02/19 indiquait les travaux imaginés.

Programme proposé en 2020

Tronçons	Longueur	Commune(s) Partenaire(s)
Le Planey 3 ^{ème} partie fin (1 ^{er} tronçon 2018 – 2 ^{ème} tronçon 2019)	40 m	20 m Le Vaud 20 m Bassins
À déterminer (La Bassine les Pralets)	????	-----

La situation validée est :

Commune de Bassins :

- Pralets – Bassine 20 m devis CHF/ TTC 5'385 – Suite année 2016
- Le Planet (1/2 part avec Le Vaud) 20 m devis (1/2) CHF/ TTC 5'385 – suite et fin du tronçon

Commune de Le Vaud

- Le Planet (1/2 part avec Bassins) 20 m devis (1/2) CHF/ TTC 5'385 – suite et fin du tronçon

Les subsides sont déjà déduits de la participation communale. Le groupement gère le projet des murets pour les deux communes de Bassins et Le Vaud, le décompte final nous parvient avec les subventions déduites : voir rapport 2018 par exemple avec pièces justificatives (voir pièce jointe), c'est pour cela que le montant est netL.

35.312.2

Chauffage bâtiments communaux

Les montants sont proches des comptes 2018
Pourquoi avoir budgeté CHF 40'000 pour 2019 ?

REP

Parce que le contrat avec RES a commencé en cours d'année 2019.

35.313

Produits nettoyage + fournitures

Pourquoi ce montant ?

REP

Les concierges ont besoin de produits pour nettoyer les classes, salle polyvalente, locaux communaux et nous avons une augmentation de leur prix d'achat.

35.314

Entretien et rénov. bâtiments

Les montants sont proches des comptes 2018
Pourquoi avoir budgeté CHF 40'000 pour 2019 ?

REP

Nous recherchons l'équilibre financier en 2019.

Avez-vous oublié comment le budget 2019 avait été établi ? Monsieur Merlanti et moi-même nous le savons.

35.331.1

Amort. transformation stand de tir

Pourquoi CHF 6'000 au lieu de CHF 8'250 ?

REP

Les documents des comptes 2018 ont été donnés. A la page 9 du rapport de gestion, les amortissements sont indiqués et vous avez :

Amortissements 2018

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de 620 086.00 CHF à la place de 392'529.10 CHF en 2018.

no. compte	Intitulé	31.12.2017	Amortis.	31.12.2018
9143,07	Transformation stand de tir	CHF 22 500,00	CHF 8 250,00	CHF 14 250,00

Comme en 2019, il est prévu un amortissement de 8'250 CHF, il reste bien en 2020 un montant de 14'250 moins 8'250 soit 6'000 CHF à inscrire au budget.

35.423.3

Location 2e appart. Couronne

Introduction de la location dans les budgets 2020

Pourquoi à CHF 0.- ? Quel montant doit être perçu ?

REP

C'était le loyer de la chambre de l'ancien apprenti de cuisine. On revient à 2018 alors que le budget 2019 ne tenait pas compte de cette rubrique et nous sommes en 2020. Nous avons déjà expliqué qu'il faut du temps pour faire disparaître les lignes. Le montant est dans les 6'000 CHF. Ligne 35.423.2

35.427.0

Local des pompiers

Pourquoi à CHF 0.- ? Que va devenir ce local ? Sera-t-il loué ?

REP

Le SDIS ne loue plus le local en 2020. Nous ne savons pas ce que deviendra ce local. Travaux pas de travaux, devis, etc. Des idées sont à l'étude actuellement pour l'utilisation de ce bâtiment. On ne peut pas mettre un montant car nous ne savons pas l'affectation à venir en 2020.

43.306

Indemnités employé communal

Pourquoi une telle augmentation par rapport aux comptes 2018 ?

REP

Le préavis explique que nous externalisons le services et donc nous avons estimé les frais en fonction des factures 2019.

43.306 Indemnités employé communal
Comme nous externalisons une partie des tâches, nous avons estimé les frais à cette valeur.

43.314.0

Déneigement des routes Pourquoi cette augmentation ?

REP

Les forfaits ont été revus et surtout appliqués pour tous les déneigeurs. Le déneigement de la Cézille a été mis aux mêmes conditions forfaitaires que le village.

44.313

Entretien place sport et jeux Quelles sont les demandes/remarques du BPA ?

REP

La place de jeux du centre du village n'est plus en règle. Vous avez vu l'état du sol et des attractions. Le contrôle de l'accueil de jour OAJE a émis des remarques depuis 2012.

Il est nécessaire de refaire cette place et surtout en considérant que la situation financière de la commune le permet.

45.301

Prestations salariales Quelle est l'estimation hebdomadaire ?
Comment est-elle reportée ?

REP

	tournée	passage	Sac ramassage	Poubelles chemins village et forêt	Total		
Lundi	4		1	1	6		
Mardi		1	1	0	2		
Mercredi		1	0	1	2		
Jeudi		1	1	0	2		
Vendredi		2	0	1	3		
Hebdo					15		
Semaine					52		
E1					5	57.2	4290.00
E2					47	49.29	34749.45
TOTAL							39039.45

Arrondi à 40'000 CHF.

46.434.0

Taxes d'introduction Pourquoi n'y a-t-il pas de revenus alors que dans le tableau p. 12 oui et dans rubrique eau aussi (81.434). Où est la directive mentionnée en page 12 ?

REP

Car nous avons stipulé que c'était un tableau INDICATIF. Donc sans garantie sur le budget 2020. De plus, nous ne savons pas si le règlement entrera en vigueur en 2020.les estimations servent à indiquer un tarif.

La directive est dans le préavis 13/19. Il faut déjà nous donner des indications sur ce préavis. Si il est

accepté et si il y a des constructions en 2020, cela sera en plus au moment des comptes.
 Pour la rubrique 81.434, il ne faut pas tirer de parallèle. La réponse sera donnée à la fin du document.

51.352.5

Retour part scolaire Piscine Bassins SA L'AG s'est-elle passée telle qu'espérée ?
 Cette augmentation est-elle réaliste suite à cette assemblée ?

REP

L'assemblée a voté une demande de soutien de 60'000 CHF à la commune pour équilibrer les comptes.
 Elle est donc actée par la SA par le fait que l'usage scolaire ne contribue pas assez au financement du bassin pour les périodes scolaires comparativement aux salles de gym et de la loi sur l'éducation physique.

Un plan d'assainissement a été voté et sera soumis au conseil communal de Bassins en 2020.

Nous reviendrons sur ce point en mars ou juin 2020 par un préavis.

71.351.4

Rattrapage facture sociale Explications supplémentaires souhaitées

REP

Si vous faites la somme des rubriques 71.351 et 71.351.4 en 2018, vous arrivez à un montant de 1'055'972 CHF. Pour 2020 et en fonction de l'estimation 2019, nous avons remis un montant analogue 1'058'759.00 CHF. C'est une ligne ouverte et qui aura sens qu'au moment du bouclage des comptes de toutes les communes vaudoises en 2021.

Rubrique	Titre	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'288'559.00		1'426'432.00		1'447'226.12	
71	Service social	1'082'759.00		1'263'632.00		1'196'950.70	
71.351	Contribution aide sociale	1'048'759.00		1'106'412.00		909'999.00	
71.351.3	Régionalisation action sociale	24'000.00		24'220.00		17'744.70	
71.351.4	Rattrapage facture sociale	10'000.00				145'973.00	

72.318.3

Résultat UAPE et repas Des explications sont souhaitées au vu de cette augmentation.
 Quelle est cette "sérieuse analyse pour 2021" ?
 Quelles mesures vont être prises ?

REP

Nous vous remettons les documents transmis en assemblée du RAB qui énumèrent les mesures prises.
 Nous tenons à votre disposition plusieurs coupures de presse qui relatent de la problématique des réseaux d'accueil de jour et de ces difficultés financières pour les communes.

3. Avant projet comptes 2018

	Abricrouge	Petits Pas	AMF	Cantine AISE	Cantine AISE
Coût place journalier	113.35	122.10	169.55		
Ouverture journalière en h	8.3	6	10		
Coût horaire de la place	13.66	20.35	16.96		
Tarif facturé selon le contrat					
Max	12.79 fr.	13.15 fr.	15.20 fr.	avec repas à 7.50 CHF	11
Min	1.49 fr.	3.45 fr.	2.75 fr.	avec repas à 7.50 CHF	11
Moyenne pondérée	6.09 fr.	6.09 fr.	6.26 fr.	Prix du repas acheté	
Perte moyenne journalière	7.57 fr.	14.26 fr.	10.70 fr.	Perte moyenne journalière	11
Nombre de place d'accueil ou heure de garde facturée AMF	48	15	4 196	Nombre de place d'accueil	48
Total jour	363.31 CHF	213.83 CHF		Total jour	695
nombre de jour/semaine	5	4		nombre de jour/semaine	
nombre de semaine	40	36		nombre de semaine	
Total année	72 661.32 CHF	29 935.78 CHF	44 861.16 CHF	Total année pour cantine AISE	97 338

81.434

Taxes de raccordement réseau

Cela concerne bien les nouvelles habitations ?

REP

Il s'agit de compléments de taxes qui seront acquittées en 2020. Il ne faut pas tirer un parallèle avec les Eaux Usées car ce sont des adaptations de taxes prévues par rapport aux permis d'habiter et le contrôle technique.

Crédits extrabudgétaires dont la CoFin désire des explications complémentaires

Plafond d'endettement

REP

Comme indiqué depuis plusieurs mois, il faut présenter un nouveau préavis pour le plafond d'endettement. La demande préfectorale est connue et le préavis 15 voté en 2016 était inadapté. Il doit y avoir une adéquation entre le plafond d'endettement et les emprunts contractés.

Parking souterrain

REP

Les permis de construire accordés pour les maisons du centre du village ont une condition de prendre des places de parking à la commune. Nous ne voulons pas de voitures qui obstruent les rues du centre en hiver.

Pour respecter ces conditions, il faut maintenant passer à la réalisation de ce parking. La mise à l'enquête est prévue fin novembre -début décembre.

Préavis 18/19 Budget 2020 Questions complémentaires

12.311

Achats mobilier et machine de bureau

Dans les comptes 2018 cette ligne était à CHF 0.00; elle est maintenant à CHF 10'000 pour le budget 2020. Quels sont les achats prévus pour ce montant de CHF 10'000 ?

321.314

Entretien des chalets et pâturages

Réponse de la Municipalité :

Pour les chalets, il y a eu un préavis 06/18 qui explique les travaux.

Dans le préavis 6/18, seules les priorités sont mentionnées mais aucune référence aux années. Pouvez-vous nous dire, à titre informatif quels seront les chalets et les types de travaux prévus pour 2020 ?

32.315

Entretien cabane du Peney

Comme indiqué par la Municipalité des travaux ont été effectués par le Groupement des Amis du Peney et la cabane du Peney semble prête à la location (référence commentaire municipalité 32.423.1), nous sommes donc étonnés de trouver un montant de CHF 17'500 dans la rubrique entretien cabane du Peney. Pouvez-vous nous expliquer quels travaux sont à effectuer pour un tel montant ?

43.313

Entretien et fournitures routes

Ce montant correspond-il aux travaux prévus au Châtelard ou sinon de quoi s'agit-il ?

43.314.1

Sécurité routière

Serait-il possible, à titre informatif, de nous dire quelles améliorations sécuritaires sont prévues pour 2020 ?

44.318

Ch. des Toblerones et des alpages

Serait-il possible, à titre informatif, de nous dire quels entretiens prévus pour 2020 justifient une différence de charges de CHF 10'500 par rapport au budget 2019 ?

43.306

Indemnités employé communal

Question initiale : Pourquoi une augmentation par rapport aux comptes 2018 ?

REP

Le préavis explique que nous externalisons le services et donc nous avons estimé les frais en fonction des factures 2019.

43.306 Indemnités employé communal

Comme nous externalisons une partie des tâches, nous avons estimé les frais à cette valeur.

Question complémentaire : S'il s'agit de frais externes est-il judicieux d'attribuer ces frais à cette rubrique ?